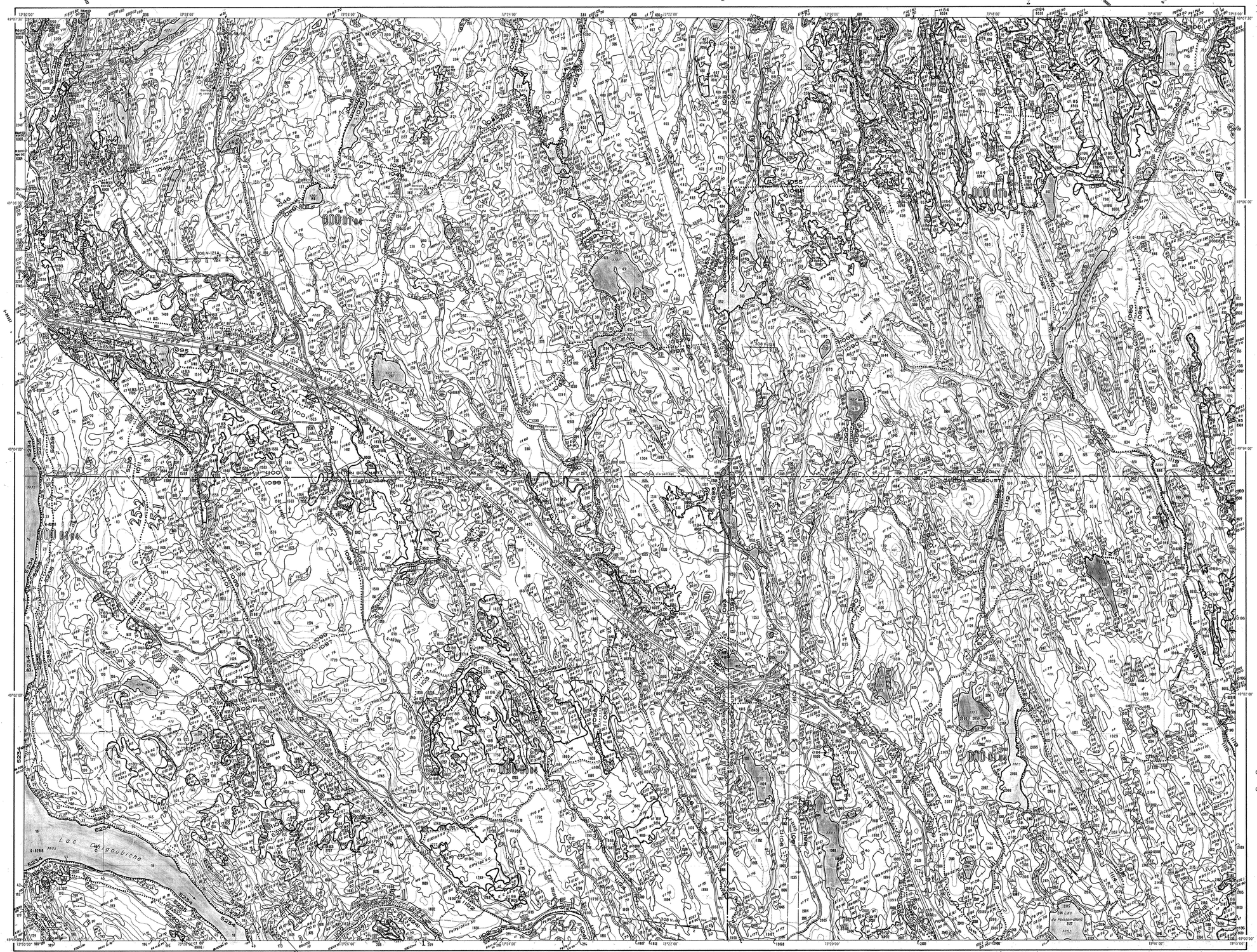

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gué/frayère/urgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher vu à bas, rochers d'îlot d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Amarage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpt
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe par bandes régénérantes ..... cpb
Coupe progressive irrégulière ..... cpp
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe de jardinage irrégulière ..... cji
Coupe de jardinage régulière ..... cjr
Brûlage dirigé (dégagé au à pied) ..... brp
Préparation à reboisement ..... prh
Plantation en récipients ..... pr
Plantation en mottes ..... pm
Ensemencement ..... ens
Éclaircie commerciale ..... ec
Résultats dans les tiges boisées (désirants libres) ..... ed

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance actuelle	Tendance désigner
Résineux	R		
— — (aucune essence compagne prédominante)	R (R)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — à sapin et/ou épinette rouge	R (S)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)		
— — à pin rouge	R (PR)		
— — à pin gris	R (PG)		
— — à thuya (cèdre)	R (C)		
— — à pruche	R (PR)		
— — à mélèze	R (M)		
— — (plantation)	P		
Pessière	(épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)	
— — (aucune essence compagne prédominante)	E (R)		
— — à mélèze (cédre)	E (M)		
— — à mélèze	E (M)		
— — à pruche	E (PR)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)		
— — à pin rouge	E (PR)		
— — à pin gris	E (PG)		
— — à sapin et/ou épinette	E (S)		
— — (plantation d'épinette blanche)	EP B		
— — (plantation d'épinette noire)	EP N		
— — (plantation d'épinette rouge)	EP R		
Sapinière	(le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)	
— — (aucune essence compagne prédominante)	S (R)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)		
— — à pin gris	S (PG)		
— — à thuya	S (C)		
— — à mélèze	S (M)		
— — (plantation de sapin baumier)	PS B		
Pinède à pin rouge	(le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PR)	
— — — avec pin blanc	PR (PB)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)		
— — — avec thuya (cèdre)	PR (C)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)		
— — — avec mélèze	PR (M)		
— — — avec pin blanc	PR (PB)		
— — — avec pruche	PR (PR)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)		
— — — (plantation)	PR P		
Pinède à pin gris	(le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PG (PG)	
— — — (aucune essence compagne prédominante)	PG (R)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)		
— — — avec mélèze	PG (M)		
— — — avec pin blanc	PG (PB)		
— — — avec pin rouge	PG (PR)		
— — — avec pruche	PG (PR)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)		
— — — (plantation)	PG P		
— — — Plantation de pin sylvestre	S		
Cédrière	(le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)	
— — — (aucune essence compagne prédominante)	C (R)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)		
— — — à mélèze	C (M)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)		
— — — à pin rouge	C (PR)		
— — — à pin gris	C (PG)		
— — — à pruche	C (PR)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
— — — (plantation de thuya)	PRO P		
Pruchière	(la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)	
— — — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (R)		
— — — à thuya (cèdre)	Pr (C)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — — à mélèze	Pr (M)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)		
— — — à pin rouge	Pr (PR)		
— — — à pin gris	Pr (PG)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — — (plantation)	PRO P		
Mélèzin	(le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)	
— — — (aucune essence compagne prédominante)	M (R)		
— — — à thuya (cèdre)	M (C)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)		
— — — à pin rouge	M (PR)		
— — — à pin gris	M (PG)		
— — — à pruche	M (PR)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)		
— — — (plantation de mélèze européen)	MEL E		
— — — (plantation de mélèze japonais)	MEL J		
— — — (plantation de mélèze laricin)	MEL L		

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance actuelle	Tendance désigner
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — — — avec pin rouge	F (R)	F (R)
— — — — — — avec pruche	F (R)	F (R)
— — — — — — avec sapin	F (S)	F (S)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)
Bouleau à bouleau blanc	BB (B)	BB (B)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	BJB (PB)	BJB (PB)
— — — avec pin rouge	BJB (PR)	BJB (PR)
— — — avec résineux	BJB (R)	BJB (R)
Peupleraie mixte	PX (X)	PX (X)
— — avec pin gris	PX (PG)	PX (PG)
— — avec pin blanc	PX (PB)	PX (PB)
— — avec pin rouge	PX (PR)	PX (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	PX (E)	PX (E)
Peupleraie à peuplier faux-tremble	PF (F)	PF (F)
Épinette rouge résineuse	EPR (E)	EPR (E)
Épinette blanche	EPB (S)	EPB (S)
— — à pin blanc	EPB (PB)	EPB (PB)
— — à pin rouge	EPR (PR)	EPR (PR)
Mélangés d'feuillus tolérants	MFR (F)	MFR (F)
— — sur station humide	MFR (W)	MFR (W)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F	
— — d'essences intolérantes	F	
— — d'essences tolérantes	FX	
— — sur station humide	FW	
Bouleau	BB	
Bouleau à bouleau blanc	BB	
— — à bouleau jaune	BJ	
Peuplerais	PX (X)	
Peuplier faux-tremble	PF (F)	
Érablière	EX (X)	
— — à bouleau blanc	EX (B)	
— — à bouleau jaune	EX (BJ)	
— — à hêtre	EX (H)	
— — à feuillus d'essences intolérantes	EX (F)	
— — à feuillus d'essences tolérantes	EX (FX)	
Plantation d'érable à sucre	EPS P	
— — de bouleau jaune	BJ P	
— — de peuplier	PEU P	
— — de peuplier hybride	PHY P	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... SD
Dénudé et semi-dénudé humide ..... SH
Aulnaie ..... A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en bande ..... cb
Coupe partielle par trouées ..... ct
Coupe partielle plus épinettes légères ..... cpp
Chablis partiel ..... chp
Épidémie légère ..... ep
Brûlis partiel ..... brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brûlis ..... br
Chablis total ..... cha
Épidémie sévère ..... ep
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	TIGES DE:
0 (vide)	0-20 ans	70-(plus)	30-70 (ans)
30	21-40	80-50	30-80
40	41-60	80-70	50-80
50	61-80	80-50	50-80
60	81-100	80-70	70-80
80	101-120	80-80	70-80

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
30-70 (ans)	30-70 (ans)
30-80	30-80
50-70	50-80
50-80	50-80
70-80	70-80

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune indéterminé: Peuplé dominant de feuillus, majorité des tiges entre 0 et 90 ans; autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux indéterminé: Peuplé dominant de feuillus, majorité des tiges en place de 90 ans; autres peuplements majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
1 Égale	0 à 30%	.....
2 Moyenne	31 à 60%	.....
3 Forte	61 à 90%	.....
4 Abrupte	91% et plus	.....
5 Mixte	Mixte	.....

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	30+	17-29	12-16	7-11	3-6	1-2
	1	2	3	4	5	6
A 80%-	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%-	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%-	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 10%-	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO FOREST. EXÉCUTÉE PAR (BUR. D'ING. FOR. : COUILLARD, SAMSON & ASS. (0.0.254)) SIGNATURE : Jean-Jacques Couillard

CARTO FOREST. EXÉCUTÉE PAR (BUR. D'ING. FOR. : MARCEL GIROUX (0.0.225-2.0.5080.4)) SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 80 Cb c2 5pm C
— S : sapinière
— 80 : densité
— Cb : classe de hauteur
— c2 : classe de pente
— 5 : classe d'âge
— pm : groupement d'essences
— C : classe de tenure

R c5 m 60 5
— R : résineux
— c5 : classe de pente
— m : mixte
— 60 : classe de densité
— 5 : classe d'âge

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 25
Unité d'aménagement 1*
Unité de sondage 2*
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 01
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique 332
Bassin primaire 01
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 90
Division de recensement 800
Municipalité
Codastre
Parcelle 1115*
Région écologique 92b
Municipalité régionale de comté : M.R.C. 240 DOMAINE DU ROY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière : Photographie aérienne : 1982
Année de publication : 1983
Année de révision : 1985

Divisions territoriales en date du 15/3/83
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-H-5	32-H-6	32-H-7	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-H-4	32-H-3	32-H-2	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-A-13	32-A-14	32-A-15	

32 H/3 S. O.

2

FORÊT PRIVÉE